

### **Epouses chinoises de Japonais. Les paradoxes de la migration de mariage**

La notion de migration de mariage permet de distinguer les “mariages pour migrer”, c’est-à-dire ceux qui permettent, ou impliquent la mobilité, des autres mariages "internationaux" qui ne supposent pas de déplacement géographique. Dans la très grande majorité des cas ces mariages sont arrangés, par des agences matrimoniales ou des réseaux de connaissances, et entraînent la migration de la femme.

Que les travaux sur les migrations de mariage insistent sur les structures globales, sur les rapports sociaux ou sur l’héritage culturel, toujours est présente la question de la pérennité et/ou de la transformation des normes établies des relations entre hommes et femmes (ce que les études sur le genre nomment les rapports sociaux de sexe). Les femmes, en migrant et en se mariant, s’engagent dans des relations fortement marquées par la division sexuée des tâches.

Les entretiens réalisés auprès de femmes chinoises mariées avec des hommes Japonais dans des régions reculées du Japon mettent en avant le caractère paradoxal des attentes et des représentations de ces femmes chinoises qui voient dans le mariage au Japon à la fois une possibilité de promotion socio-économique et une dernière chance pour entrer dans les normes du mariage. A la recherche d’une situation plus confortable, ces femmes font généralement face à une réalité plus complexe, voire à un sentiment de déclassement. Quelles sont alors les initiatives prises par ces femmes pour retrouver ou défendre des valeurs, des cadres de références afin d’éviter que leur projet migratoire ne soit un échec ?